Envoyé en préfecture le 19/02/2026
Reçu en préfecture le 19/02/2026
Publié le
ID : 056-215602590-20260212-D2026_02_04-DE

DELIBERATION DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 12/02/2026

Date de la convocation : 30/01/2026
Date d'affichage : 30/01/2026

Secrétaire de séance : Carole GARCIA

L'an deux mille vingt-six, le douze février à vingt heures, le conseil municipal de la commune de la Trinité Surzur, convoqué le trente janvier 2026 s'est réuni, salle du Conseil Municipal en Mairie, sous la présidence de Monsieur Vincent ROSSI, Maire et Président de séance.

NOMS - Prénoms	Présents	Absents excusés	Pouvoirs à	NOMS - Prénoms	Présents	Absents excusés	Pouvoirs à
ROSSI Vincent	X			GALUDEC Christophe	X		
BAYON Michel	X			JAVERI Christine	X		
BERTHY Vincent		Absent		LANOËS Maëlys	X		
BERTON Jean-Michel	X			LE BRECH Cyrille		Excusé	EON
BROYON Christine	X			LE QUINIO Henri	X		
CADORET Sandrine	X			LUDGER Karine		Excusée	
EON Arnaud	X			ROLLAND Julie	X		
EON VANNIER Carole		Excusée	CADORET	SANOU Myriam		Excusée	
GALLAIS Jean-Luc		Excusé	BAYON	*Non pourvu*			
GARCIA Carole	X						

TOTAL MEMBRES	Présents	Pouvoirs	Votants
18	12	3	15

D.2026-02-04 - FINANCES – Vote de subventions aux associations 2026

Vu le Code Général des Collectivités territoriales,
Vu l'avis de la Commission des finances du 27 janvier 2026,

Les élus siégeant dans le Bureau d'une association susceptible de recevoir des subventions municipales sont invités à se retirer lorsque les échanges concernent l'association dont-ils sont membres. Monsieur Berton et Madame Lanoés se retirent donc et ne pourront donc participer au vote.

Sur proposition de la Commission des finances du 27 janvier 2026, le Conseil municipal adopte ainsi le montant des subventions communales à verser aux associations de la commune et organismes divers pour l'année 2026 :

Envoyé en préfecture le 19/02/2026
Reçu en préfecture le 19/02/2026
Publié le
ID : 056-215602590-20260212-D2026_02_04-DE

Associations	2025 Avis Commission	2026 Avis Commission Propositions
ASSOCIATIONS TRINITAINES		
Association amicale de l'école publique Les Cerisiers	2 400 €	2 400 €
La Trin part en live	1 300 €	1 300 €
Comités des Fêtes	900 €	900 €
Rhuys Rugby Club	500 €	Pas de demande
Association club Drinded	200 €	400 €
Loisirs créatifs	200 €	200 €
Anciens combattants	120 €	120 €
Baleerion Iann		0 €
Les Hérissons trinitains	100 €	850 €
Sous-Total associations communales	**5 720 €**	
ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES/AUTRES		
Les Restos du Cœur	100 €	100 €
Banque alimentaire	200 €	200 €
Union départementale des Sapeurs Pompiers		200 €
Croix Rouge Française	100 €	100 €
Secours Catholique	100 €	100 €
Vaincre la mucoviscidose	0,00 €	0,00 €
Solidarité Paysans de Bretagne	0,00 €	0,00 €
Clown à l'hôpital	200 €	250 €
On veut du soleil	salle 1 WE	salle 1 WE
Sous-total association extérieures	**700 €**	
TOTAL GÉNÉRAL	**6 420 €**	**7 120 €**

Après en avoir délibéré, les membres du Conseil Municipal décident de :

- **APPROUVER** le montant de 7 120€ des subventions 2026 réparti selon le tableau ci-dessus ;

- **DONNER** pouvoir au maire pour la signature des actes unilatéraux et contractuels y afférents.

Voté par : 13 voix Pour dont 3 pouvoirs, unanimité

Fait et délibéré les jours, mois et ans susdits

La secrétaire de séance
Carole GARCIA

Le Maire
Vincent ROSSI

Pour extrait conforme au registre des délibérations,
La Trinité-Surzur, le 12 février 2026, Le Maire :
- *Certifie sous sa responsabilité le caractère exécutoire de cet acte,*
- *Informe que la présente délibération peut faire l'objet d'un recours pour excès de pouvoir devant le Tribunal Administratif dans un délai de 2 mois à compter de sa notification, sa réception par le représentant de l'Etat et sa publication*

Retour de Préfecture tamponné le : / 02 /2026